



Salariés intérimaires : « Un matelas » trop confortable !

Kleenex jetables

Au cours de la réunion du C.E du lundi 29 juin, la direction a annoncé son intention de passer une nouvelle fois à une équipe et demie sur le système 2, à partir du 28 septembre 2015. Pour expliquer sa décision, la direction prétend que les ventes de 3008 et 5008 connaîtront une baisse en fin d'année. Est-ce qu'elle lit dans une boule de cristal ? Ou est-ce pour ne pas se retrouver avec trop de stock de véhicules ?

Quoi qu'il en soit, ce sont une nouvelle fois les salariés intérimaires qui s'apprêtent à faire les frais de cette politique de flexibilité, avec à la clé, **pas moins de 300 licenciements !** D'ailleurs la direction ne l'a jamais nié : ce matelas d'intérimaires (pour reprendre sa propre expression), plus ou moins épais, permet de jongler facilement avec les effectifs, en fonction des stratégies, mais ne tient pas compte des êtres humains qui se retrouvent à intervalles réguliers, privés d'emplois.

Seulement pour quelques mois

La CGT est d'autant plus opposée à ce projet que le système 2 connaîtra très bientôt des besoins importants de production avec la remplaçante de la 3008, dès janvier 2016. Ces licenciements interviennent donc seulement 4 mois avant le futur lancement pour lequel nous savons que la demande sera importante en raison de la nouveauté. Dans ces conditions, il y a fort à parier que la direction ait besoin de recruter à nouveau des salariés intérimaires à l'horizon 2016. Il est inadmissible que ces salariés servent comme cela, de variable d'ajustement des effectifs.

Propositions CGT

La CGT le dit depuis des mois, les effectifs engagés aujourd'hui sont insuffisants pour réaliser la production dans de bonnes conditions, les cadences de travail sont beaucoup trop élevées.

Plutôt que de licencier 300 personnes, la CGT propose de répartir ces effectifs dans toute l'usine pour permettre à chacun de travailler dans des conditions acceptables, en diminuant les cadences de

travail pour tous. Cette solution permettrait à ces 300 personnes de conserver leur emploi et les résultats qualité de l'usine seraient améliorés.



Bus de journée :

Malgré la mobilisation d'une bonne partie des salariés concernés par le désengagement de PSA dans les transports collectifs de journée, la direction a joué contre la montre pour atteindre l'objectif qu'elle s'était fixé.

Alors que PSA affiche de très bons résultats commerciaux et financiers pour 2014 et 2015 et que l'entreprise a trouvé 300 000€/an pour M. VARIN (la moitié de la prestation annuelle de bus), cette dernière a eu l'audace de demander aux salariés de contribuer pour moitié, aux tarifs de la prestation, jusqu'alors entièrement payés par PSA.

La quasi-totalité des salariés impactés n'a pas opté pour cette proposition, compte-tenu sans doute, des nombreuses incertitudes générées par la mise en place de ce projet, mais aussi des montants importants de contributions.

Ces salariés ont dû se débrouiller seuls pour trouver une solution qui soit la moins coûteuse pour eux.

67 d'entre eux ont opté, contraints et forcés pour l'horaire de doublage. **Intolérable quand l'on connaît les difficultés que certains ont eu pour obtenir un travail en horaire de journée !**

Des victoires qui font du bien !

SNOP : un jour pour gagner

Nous vous en avons parlé la semaine dernière, 80% des salariés (ouvriers) de cette entreprise sous-traitante de PSA, basée à Etupes, se sont mis en grève illimitée pour réclamer une augmentation de salaire de 90€ et diverses revalorisations.

Au terme d'une journée de grève, le lundi 22 juin 2015, la direction de SNOP a dû céder aux revendications des salariés, pour ne pas mettre en péril la production chez PSA et pour relancer la production dans les usines SNOP.

Les grévistes ont obtenu :

- 2% d'augmentation générale avec un plancher de 80 €.
- Ouverture d'une négociation Frais de Santé pour l'ensemble des salariés avec les mêmes garanties cadres et non cadres.
- Prise en charge de la part employeur pour la mutuelle à 60%.
- Harmonisation du taux horaire de nuit (passage de 15 % à 20 %)
- Harmonisation de la prime de vacances de 150 € pour tous les sites.

Bravo à ces salariés qui ont démontré une nouvelle fois que seule la mobilisation paye !

Pas d'H+ le samedi 27

Dès l'annonce au CE du vendredi 19 juin, d'une séance supplémentaire de travail le samedi 27 juin sur le système 2, alors que ces salariés ne travaillaient pas le mercredi 1^{er} juillet, la CGT avait appelé au rassemblement des salariés, l'après-midi même à 17h00. Un nouvel appel avait été lancé, le mercredi 24 juin. Des dizaines de salariés ont participé à ces mouvements, des centaines d'autres ont manifesté leur désaccord sous d'autres formes. **Bravo à vous tous !**

Sentant la grogne monter et craignant l'extension du mouvement, la direction a finalement retiré cette journée d'H+ pour le système 2. Pour ne pas perdre la face, elle a même supprimé le samedi 27 juin pour le système 1, prétendant que la production avait été atteinte : Pas belle la vie ?

Sauvons nos pensions de retraites

Concernant les attaques du MEDEF contre notre niveau de vie en retraite (retraites complémentaires), voici ce que l'on pouvait lire dans la presse locale : "Les retraités devront sans doute patienter jusqu'en septembre pour connaître le sort de leurs complémentaires". Ce qui laisse entendre que ce sont les retraités qui sont seuls concernés. Certes le MEDEF les a dans sa ligne de mire en demandant la prolongation du gel des pensions, **mais il vise encore plus les salariés aujourd'hui au boulot qui verraient leur futur passage en retraite retardé par une décote avant 65 ou 67 ans. Ce sont donc bien les actifs qui sont concernés !**

Propositions CGT

Pour financer les retraites complémentaires, il est nécessaire d'apporter 8,4 Milliards € supplémentaires d'ici 2020.

↳ La CGT a donc fait 3 propositions :

- ☺ Augmentation de la cotisation AGIRC (régime des cadres) de 7, 72€ pour rétablir les comptes de cette caisse.
- ☺ Contribution sur l'inégalité salariale : cotisation patronale sur l'inégalité salariale, dégressive au fur et à mesure de la réduction des inégalités H/F.
- ☺ Cotisation patronale sur tous les éléments de rémunération (intéressement, participation, abondement, etc...)

Défendez vos droits : Signez la pétition sur le site internet : www.ugict.cgt.fr

